



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Précarité alimentaire : Le Département donne un coup de pouce aux jeunes et soutient ses producteurs locaux

Amiens, le mardi 20 janvier 2026

Face à la hausse des prix alimentaires, le Département renforce son engagement en faveur des jeunes majeurs de l'Aide sociale à l'enfance et des étudiants les plus en difficulté en déployant une opération d'envergure : la distribution de 15 000 paniers solidaires, composés exclusivement de produits agricoles locaux. Menée en partenariat avec l'association SOLAAL Hauts-de-France et la Chambre d'agriculture de la Somme, cette initiative vise à apporter une aide concrète aux jeunes en situation de précarité, tout en soutenant l'agriculture locale.

15 000 paniers solidaires 100 % locaux



L'augmentation des prix des denrées alimentaires limite l'accès à une alimentation équilibrée pour de nombreux jeunes. Le Département leur donne un coup de pouce avec la distribution de paniers de denrées alimentaires produites localement et de saison.

Près de 3 000 jeunes majeurs de l'ASE et étudiants bénéficiaires des associations d'aide alimentaire sont concernés par cette distribution. Cinq sont prévues de janvier à mai 2026, soit environ 15 000 paniers solidaires au total.

D'une valeur de 12 € chacun, ils sont composés de produits issus des fermes samariennes : œufs, fruits et légumes de saison, miel, farine, pâtes, légumineuses, jus de fruits... Leur contenu évolue chaque mois afin de valoriser la diversité des productions locales.

Soutenir l'agriculture et favoriser l'accès à une alimentation de qualité

Le Département de la Somme finance cette distribution aux côtés de l'association SOLAAL Hauts-de-France, association reconnue d'intérêt général dont la mission est de faciliter et d'organiser les dons des filières agricole et alimentaire et de la Chambre d'agriculture de la Somme.

Cette opération poursuit le double objectif de soutenir le pouvoir d'achat des jeunes majeurs de l'ASE et des bénéficiaires des associations d'aide alimentaire et de contribuer au soutien et au développement de l'agriculture locale en privilégiant un approvisionnement 100 % samarien. 21 producteurs et fournisseurs locaux sont mobilisés pour la constitution des paniers. Le panier distribué en janvier est composé de 6 œufs, 4 poires, 1 potimarron, 3 oignons, 250 g de haricots blancs, 125 g de miel et 25 cl de jus de pomme.



La distribution est réalisée une fois par mois de janvier à mai 2026 par 5 associations nationales habilitées pour réceptionner et distribuer les denrées, soit directement aux personnes accueillies, soit à des antennes locales des associations d'aide alimentaire nationales habilitée : la Banque alimentaire de la Somme, l'ANDES AGORAE, les Restos du cœur de la Somme, le Secours populaire de la Somme et le Secours populaire d'Abbeville.

Un engagement financier fort du Département

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, le Département a accordé une subvention de 200 000 € à SOLAAL Hauts-de-France, dont 185 000 € pour l'achat des produits agricoles locaux et 15 000 € pour la mission d'animation et de coordination de l'opération.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme, « *Cette action concrète renforce la dynamique engagée par le Département aux côtés de nos producteurs locaux, tout en affirmant pleinement notre engagement en faveur de la solidarité. Elle permet de créer un lien direct entre le monde agricole et les publics les plus fragilisés de notre territoire en apportant une aide alimentaire de qualité aux jeunes majeurs relevant de l'Aide sociale à l'enfance et aux étudiants en difficulté. Je tiens à saluer l'implication des élus départementaux, et tout particulièrement celle de mon collègue Emmanuel Noiret, conseiller départemental délégué en charge de l'agriculture, de l'alimentation, de la stratégie littorale et de la ressource en eau ainsi que l'engagement de nos partenaires SOLAAL Hauts-de-France et de la Chambre d'agriculture, qui ont permis la mise en œuvre de ce dispositif que nous avons souhaité simple et efficace* »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse



Les producteurs

Légumes

MARAICHAGE DE VIRONCHAUX - VIRONCHAUX
LA CUEILLETTE DE CAPPY
SCEA BLED - FRÉCHENCOURT
LES DELICES DU JARDIN D'AINVAL - GRIVESNES

Fruits et jus de pommes

VERGER DE SUZANNE - SUZANNE
DOMAINE DE MOISMONT - VRON
MARAICHAGE DE VIRONCHAUX
CIDRERIE DES COUDRIERS - SAINT GRATIEN
LA FERME BIO DES EVOISONS - BERGICOURT

Œufs

EARL FERON - RAINNEVILLE
FERME DU MESNIL - MESNIL-SAINT-GEORGES

Farine

EARL DES COLLINES - PLACHY-BUYON
LES GRANGES DE LA VERTE TREILLE - DOMART-EN-PONTHIEU

Lentilles

LES JARDINS D'ARLETTE - QUIRY-LE-SEC
EARL LONGUE EPEE - FRICAMPS
FERME DES SOURCES - METIGNY
DE VISME EMMANUEL - LINCHEUX HALLIVILLERS

Haricots blancs

MARAICHAGE DE VIRONCHAUX

Pâtes

SARL NOS BLES PURS - MATIGNY
GRAINES ET PEPINS - HEUDICOURT

Miel

LES RUCHERS SAMARIENS - VRAIGNES-LES-HORNOY
MIELLERIE DE L'HALUETTE - TOUTENCOURT
ERIC COTTE - GLISY